

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 70 (1944)  
**Heft:** 21

## Wettbewerbe

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

presque exclusivement à l'homme du métier que le dit ouvrage s'adresse.

Nous félicitons M. Brehm pour l'étude approfondie qu'il vient de présenter et en recommandons la lecture à l'homme du métier.

A. D.

## CARNET DES CONCOURS

### Société des arts de Genève.

#### Concours A. de la Rive.

Conformément aux volontés de feu le professeur A. de la Rive, la Société des arts a ouvert le concours fondé par lui et destiné à récompenser le ou les auteurs de l'invention ou de la découverte qui sera jugée la plus utile à la prospérité de l'industrie, des beaux-arts ou de l'agriculture à Genève.

Le concours actuellement ouvert se terminera le 30 décembre 1945. Toutes les inventions de même que tous les perfectionnements importants constituant de véritables découvertes peuvent concourir à condition d'avoir une réelle portée économique et d'avoir été mis en pratique, exploités ou utilisés à Genève depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1941.

Le prix consiste en une somme de 800 fr.

Les Suisses et les étrangers peuvent participer au concours quel que soit leur domicile.

Le programme est à disposition auprès du gérant de l'Athénée à Genève.

#### Prix Colladon 1945.

En 1945 la Classe de l'Industrie et de Commerce de la Société des Arts décernera, s'il y a lieu, le prix fondé par feu le professeur Colladon en faveur d'un travail concernant un sujet intéressant l'industrie et le commerce genevois.

Le jury nommé par la Classe dispose pour ce prix d'une somme pouvant aller jusqu'à 800 fr.

Toute latitude est laissée aux concurrent pour le choix d'un sujet, en s'en tenant aux dispositions du testateur qui fixait ainsi les conditions du concours :

Je donne à la Classe d'Industrie et de Commerce de la Société des Arts la somme de trois mille francs, à la condition qu'elle inscrive sur les revenus un prix à adjuger tous les quatre ans à l'auteur d'un travail sur un sujet qui intéressera l'industrie genevoise ; je comprends dans cette catégorie la biographie d'un industriel genevois distingué.

Suisses et étrangers peuvent prendre part au concours.

Le jury, considérant les circonstances actuelles, tiendra compte des mémoires permettant de créer des occasions de travail dans nos industries.

Dépôt des travaux pour le 30 décembre 1944.

Le programme est à disposition auprès du gérant de l'Athénée, à Genève.



ZURICH 2, Beethovenstr. 1 - Tél. 35426 - Télégr.: STSINGENIEUR ZURICH

#### Emplois vacants :

##### Section mécanique.

685. Ingénieur mécanicien ou technicien mécanicien. Nord-est de la Suisse.

687. Jeune technicien mécanicien ou dessinateur mécanicien. Petite fabrique de machines de Suisse orientale.

689. Jeune dessinateur mécanicien. Machines-outils, petits moteurs à explosion. Suisse orientale.

695. Technicien électrique, éventuellement dessinateur électrique. Appareils électriques. Suisse centrale.

697. Technicien. Petite fabrique de machines de Suisse orientale.

699. Technicien mécanicien ou technicien électrique. Age : jusqu'à environ 30 ans. Engagement civil. Bureau militaire.

701. Jeune dessinateur mécanicien. Appareils de levage. Fabrication de machines de Suisse centrale.

703. Technicien mécanicien. Bureau d'ingénieur de Zurich.

705. Technicien mécanicien, possédant une longue pratique de

construction et de fabrication et des connaissances approfondies dans les méthodes modernes de travail, cherché en qualité de remplaçant du chef d'atelier. Grande fabrique de machines de Suisse romande.

707. Technicien électrique ou technicien diplômé en radio-technique. Fabrique d'appareils électriques de Suisse orientale.

709. Dessinateur électrique ou technicien mécanicien. Suisse orientale.

711. Jeune dessinateur mécanicien. Suisse orientale.

713. Technicien mécanicien ou dessinateur mécanicien. Machines-outils. Suisse centrale.

715. Ingénieur mécanicien diplômé ou technicien mécanicien, constructeur qualifié, faisant preuve d'initiative, avec plusieurs années de pratique de construction, à même d'assumer la direction d'un bureau de construction de 6 à 8 employés. Fabrique de machines de moyenne grandeur de Suisse centrale.

717. Jeune technicien mécanicien ou dessinateur mécanicien. Appareillages pour industrie chimique. Nord-est de la Suisse.

Sont pourvus les numéros, de 1944 : 183, 281, 299, 407, 499, 537, 619, 621, 643, 673, 675.

#### Section du bâtiment et du génie civil.

1440. Technicien en bâtiment ou dessinateur en bâtiment. Zurich.

1442. Technicien ou dessinateur en bâtiment. Environs de Zurich.

1444. Technicien en bâtiment ou dessinateur en bâtiment. Entreprise de Suisse orientale.

1446. Technicien en bâtiment. Conducteur de travaux. Zurich.

1448. Jeune dessinateur en bâtiment. Zurich.

1450. Jeune technicien en bâtiment. Entreprise travaillant le bois. Age : pas au-dessus de 30 ans. Suisse orientale.

1452. Ingénieur rural, géomètre ou technicien en génie civil. Travaux d'améliorations foncières, mensurations, drainages, corrections de rivières, remaniements parcellaires et travaux du génie civil en général. Suisse centrale.

1458. Dessinateur en bâtiment. Zurich.

1460. Dessinateur en génie civil. Zurich.

1462. Jeune ingénieur civil ou technicien en génie civil. Routes. Administration de Suisse centrale.

1468. Ingénieur civil, 10 ans de pratique de bureau et de chantier, demandé en qualité de directeur de travaux. Construction de bâtiments industriels en pays d'outre-mer. Langues : allemande, française, anglaise et, si possible, quelques connaissances d'espagnol. Entrée le plus tôt possible. Société suisse d'entreprise pour l'Amérique du Sud.

1470. Technicien en bâtiment. Zurich.

1472. Conducteur de travaux. Allemand et français. Construction d'un grand bâtiment industriel. Suisse centrale.

1474. a. Architecte. Projets d'aménagements intérieurs. Suisse orientale.

De même : b. Technicien en bâtiment.

1476. Technicien en bâtiment. Bureau officiel. Suisse orientale.

1478. Jeune technicien en génie civil. Bureau technique du sud-est de la Suisse.

1480. Jeune technicien en génie civil ou dessinateur en génie civil. Améliorations foncières. Suisse centrale.

1482. Technicien en génie civil. Officier de l'armée suisse. Bureau militaire. Engagement civil.

1484. Architecte, éventuellement technicien en bâtiment. Zurich.

1486. Jeune ingénieur civil ou technicien en génie civil. Projet de route. Béton armé. Suisse centrale.

1488. Architecte, technicien en bâtiment ou dessinateur en bâtiment. Canton des Grisons.

1490. Architecte ou technicien en bâtiment. Grand bureau de Suisse orientale.

1492. Jeune dessinateur en béton armé ou technicien en béton armé. Zurich.

1494. Jeune technicien en bâtiment. Zurich.

1496. Jeune technicien en bâtiment, éventuellement dessinateur en bâtiment. Suisse centrale.

1500. Architecte ou technicien en bâtiment. Entreprise de Suisse centrale.

1502. Ingénieur civil ou candidat ingénieur rural, éventuellement géomètre, technicien en génie civil, technicien géomètre, ou candidat géomètre, pour levés de plans et élaboration de divers projets. Bureau d'ingénieur et de géomètre de Suisse centrale.

1504. Jeune ingénieur civil. Projets et direction de travaux. Travaux hydrauliques et génie civil. Zurich.

1506. Technicien ou dessinateur en bâtiment. Suisse centrale.

1512. Jeune technicien en bâtiment. Midi de la Suisse.

Sont pourvus les numéros, de 1944 : 52, 54, 96, 166, 256, 456, 622, 660, 668, 782, 842, 894, 902, 906, 946, 1018, 1030, 1062, 1190, 1242, 1304, 1346, 1354, 1368, 1370, 1402, 1406, 1412.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.